RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

SCI ATNL
au capital de 1000€,
Siège social : 31 rue de La Fontaine
77540 Rozay en Brie
RCS de Meaux
Siret : 829 964 782

Procès-Verbal en date du 18 juin 2025

AG EXTRAORDINAIRE DE TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Le dix-huit juin deux mille vingt-cinq,
L(es) associé(s) de la société ATNL (SCI) au capital de 1000€, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au [redacted] siège social de la société, sur convocation de la gérance.

Sont présent :

Mme Hawas Souverin Tatiana (gérante)
M Souverin Arnaud (associé)

Le total des parts présentées est égal au nombre de parts composant le capital social, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La séance est présidée par Mme Hawas Souverin Tatiana, président de la société.
Le président rappelle que l'Assemblée va délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social
- Modifications corrélatives des statuts
- Pouvoirs en vue des formalités.

1ÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale extraordinaire des associés décide de transférer, à compter de ce jour, le siège social à ce jour

De [redacted]
A 5 Place du Marché au Blé 77540 Rozay en Brie

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2ÈME RÉSOLUTION

Par conséquence de la décision prise sous la première résolution, l'assemblée décide de modifier, de la manière suivante les statuts :

Article 1- Siège social

Le siège social est fixé au [redacted]

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

3ÈME RÉSOLUTION

L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le gérant déclare la séance levée.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par le gérant et les associés.

Fait en deux originaux,
À Rozay en Brie
Le 18 juin 2025

SIGNATURE DES ASSOCIÉS

[redacted]

[redacted]